

Documentation a destination des adhérents de l'AS Rouen Université Club

Mon club

Adhérer via l'application MonClub en ligne

- Adhérer via l'application MonClub sur téléphone
- Installer l'application mobile
- Gérer mon compte MonClub

Moyens de paiement

[Informations à venir]

Documents



L'ensemble des documents disponibles ci-dessous peuvent-être remplies numériquement grâce au logiciel Adobe Acrobat Reader DC

Le questionnaire santé sport pour les enfants



À partir de la rentrée 2021, les enfants ne sont plus dans l'obligation de fournir un certificat médical tous les trois ans. Désormais, les enfants doivent remplir le questionnaire santé disponible ci-dessous. Ensuite, les parents remplissent l'attestation disponible ci-dessous et la téléverse sur MonClub.

- Questionnaire Santé Sport tel que définie à l'Annexe II-23 (art. A231-3) du code du Sport pour les enfants
 - Attestation à remplir et à poster sur MonClub lors de votre inscription si toutes les réponses au questionnaire ci-dessus ont été négative

Le questionnaire santé sport pour les adultes



Le certificat médical ne doit être fournis que tous les 3 ans sauf pour certaines activités (ex. : Alpinisme). Les années où il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical, les adultes remplissent un questionnaire santé et atteste ensuite qu'ils/elles/iels ont répondu négativement à toutes les questions.

- Questionnaire Santé Sport pour les adultes (cerfa n°15699*01)
 - Attestation à remplir et à poster sur MonClub après avoir répondu au QS Sport pour les Adultes

Certificats Médical Type par Sport

- Certificat Médical pour l'escalade et les sports de montagne
 - Certificat Médical pour les sports de combats

Autorisation parentale compétition

 Autorisation parentale pour la pratique des sports de combat en compétition

From:

https://wiki.asrouenuc.com/ - Documentation sur les services numériques de l'AS Rouen Université Club

Permanent link:

https://wiki.asrouenuc.com/doku.php?id=adherent_home&rev=1632252145

Last update: 2021/10/03 16:31

